

Centrale Lille recrute un(e) Chargé(e) de l'action sociale / Référent Handicap

Date limite de candidature : 23/02/2023	Prise de fonction : Février 2023
<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire	Catégorie : A
<input checked="" type="checkbox"/> Contractuel <input checked="" type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI	Quotité : 100%
Niveau requis : Bac+3 Domaine RH	Rémunération : A déterminer selon profil

Descriptif de l'employeur :

Centrale Lille est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel externe aux universités, regroupant quatre écoles d'ingénieurs internes : l'École Centrale de Lille, l'École nationale supérieure de chimie de Lille, l'IG2I et l'ITEEM. Centrale Lille délivre également des diplômes nationaux de master, dont une offre entièrement dispensée en anglais, et le doctorat.

Centrale Lille rassemble plus de 2100 étudiants, 180 doctorants, 228 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, et 152 personnels non-enseignants.

L'établissement est implanté sur 2 campus : à Villeneuve d'Ascq et à Lens. Il est cotutelle de 7 laboratoires de recherche avec l'Université de Lille, dont six unités mixtes de recherche avec le CNRS, et plusieurs équipes communes avec Inria Lille - Nord Europe.

Centrale Lille est membre de deux réseaux forts d'une activité internationale particulièrement dynamique : le Groupe des Écoles Centrale (GEC) et la Fédération Gay-Lussac (FGL). Il est à ce titre partie prenante de plusieurs implantations d'écoles d'ingénieurs à l'étranger : en Chine, au Maroc et en Inde. Il est également membre de l'association T.I.M.E. (Top Industrial Manager in Engineering).

Missions Principales :

Action Sociale Individuelle:

- Promouvoir auprès des personnels les offres d'action sociale individuelle
- Renseigner le personnel sur l'éligibilité aux offres d'action sociale
- Recueillir les demandes d'aide et assurer la mise en paiement
- S'informer sur les évolutions réglementaires relatives à l'action sociale

Action Sociale Collective :

- Animer la commission d'action sociale collective et proposer des actions collectives

- Assurer le suivi et la mise en œuvre des actions collectives

Médecine du travail

- Organiser le planning des visites médicales
- Tenir à jour le portail du prestataire de médecine du travail

Comité médical

- Assurer le lien avec le comité médical pour le traitement des Congés Longue Maladie, Congés de Longue Durée, Congés Grave Maladie
- Apporter conseil auprès des agents
- Préparer la reprise des agents en CLM/CLD/CGM

Veille Médico-Sociale

- Organiser les réunions avec le médecin du travail / l'assistante sociale / la psychologue du travail
- Assurer le lien avec les personnes ressources

Accident du Travail /Maladie Professionnelle

- Gérer les déclarations d'accident du travail / Maladie Professionnelle et apporter conseil auprès des agents
- Assurer la mise en paiement des factures en lien avec les AT/MP / Expertise médicale

Handicap : Réfèrent Handicap de l'établissement (pour le personnel)

- sensibiliser le personnel de l'établissement, par diverses actions, sur les différentes formes de handicap
- mettre en place et suivre une politique du Handicap
- Faire la déclaration annuelle BOETH auprès du ministère
- Gérer et suivre les adaptations de poste de travail

Missions secondaires

- Assurer la gestion des stagiaires accueillis au sein de l'établissement.

Connaissance :

- Législation sociale (connaissance approfondie)
- Droit public (connaissance générale)
- Connaissance générale des sciences humaines et sociales
- Sociologie, psychologie, ethnologie (notion de base)
- Différents dispositifs d'aide et de prise en charge (connaissance approfondie)
- Politiques sociales et action sociale
- Organisation de l'établissement

Compétences opérationnelles

- Utiliser les techniques d'entretien d'aide à la personne et à l'écoute active
- Utiliser les techniques d'intervention sociale d'intérêt collectif
- Établir ou prendre en compte un diagnostic
- Développer l'expertise sociale
- Collecter l'information pertinente et nécessaire à l'accomplissement de sa mission
- Travailler en équipe

Compétences comportementales

- Sens relationnel
- Sens de l'initiative
- Maîtrise de soi
- Discrétion
- Rigueur

Conditions de travail :

38h15/ semaine , 53 jours de congés /an, fermeture de l'établissement : 3,5 semaine vacances d'été et 2 semaine vacances de Noël.

Rémunération : A déterminer selon profil et expérience.

Recrutement en CDD évolution vers CDI possible.

Les candidats transmettront leur CV et lettre de motivation à : pole.rh@centralelille.fr